

SOCIÉTÉ

societe.union@sonapresse.com

EEG : Baraka-Mission célèbre le révérend Henri Ndjavé-Ndjoy

ENA
Libreville/Gabon

Il fut l'un des pionniers des premiers pas du christianisme au Gabon qui y vint le 22 juin 1842 par un groupe de missionnaires américains, suivis ensuite autour de 1890 par la Société des Missions de Paris. Né en 1883 (consacré pasteur le 24 août 1930), Henri Ndjavé-Ndjoy a vu sa mémoire et son action honorées samedi à Baraka-Mission par l'Église évangélique du Gabon (EEG). Instituteur de formation, il fut encadré par d'éminents hommes d'Église de la Mission de Paris qui avaient perçu en lui la flamme d'une vocation indéniable. Présent à cet événement de mémoire, son arrière-petit-fils, Pr Guy Rossatanga-Rignault, par

ailleurs auteur d'une biographie sur l'illustre révérend, a déroulé les moments forts de la vie de cet homme que le révérend Olivier Ewomba a défini comme un modèle de courage et de témérité. Fils de Ndjoy et Ngwanga, l'enfant à sa naissance est nommé Ndjavé du nom du meilleur ami de son père. En 1900, il est désigné pour accompagner, avec d'autres, le missionnaire français Ernest Haug à la recherche d'un site pour abriter une nouvelle station missionnaire qui deviendra plus tard la mission de Ngomo. Après sa formation à l'École normale de Hellenbger de Andendé, il fut envoyé comme moniteur stagiaire auprès d'Ernest Haug, devenu désormais son mentor. Si en 1906, il est chargé de la création d'une grande école au Lac Ezanga, la consécration au ministère pastoral en 1923 de

Georges William Igouwè et de Tata Mèntyua renforça sa volonté de devenir pasteur. Ce qui fut fait le 24 août 1930, couronnement d'un cheminement marqué par la détermination de servir Dieu. Il reçut également plusieurs distinctions honorifiques. Le 14 octobre 1962, il eut un malaise bénin et eut cette phrase: " Mon Dieu, aie pitié de moi, je remets mon esprit entre tes mains ". Et il s'éteignit à 79 ans. Deux autres petits-fils (Paul Ogoula et René Ndjavé) de ce pionnier du protestantisme gabonais, ainsi qu'un ancien élève de l'école de Ngomo (Marc Élie



Photo: AEN

Le Pr Guy Rossatanga-Rignault présentant la biographie du pasteur Henri Ndjavé-Ndjoy.

Bioghe) ont également entretenu l'assistance de Baraka sur la vie de l'homme dont l'EEG célèbre le 60e anniversaire de son décès.

Octobre Rose : l'Anavea s'implique résolument

ENA
Libreville/Gabon

L'AGENCE nationale de vérification et d'audit (Anavea) fait sien le combat déclenché au Gabon par la Fondation Sylvia Bongo Ondimba pour la famille (FSBO) contre les cancers du sein et du col de l'utérus à travers Octobre Rose. Sous l'impulsion du vérificateur général John Marchos Ankely, c'est pratiquement l'ensemble de la gent féminine de cet organisme rattaché à la présidence de la République qui a saisi le bien-fondé de cette initiative. Un intérêt, explique le conseiller technique H. Laureine Koumangoye Koumangoye, " d'abord, par la nécessité du dépistage qui est gratuit et l'urgence d'en savoir




Photo: AEN

Quelques membres ayant mobilisé la campagne à l'Anavea pour Octobre Rose.

davantage sur sa santé ". Et le responsable des Ressources humaines, Nestrack Mombo, de renchérir: " Nous avons eu recours aux équipes du ministère de la Santé pour toutes les opérations liées à Octobre Rose ".

ERRATUM

Dans le compte rendu d'Octobre Rose au ministère du Pétrole (en page 6 de notre édition du week-end), nous avons malencontreusement attribué le titre de Dr à Maurice Pebadi Enganzas, Chief executive officer de la société d'assistance médicale de droit sud-africaine 24/7 Assistance. Bien qu'intervenant souvent aux côtés des médecins, M. Enganzas a tenu à préciser qu'il n'en est pas un. Toutes nos excuses à l'intéressé et à nos lecteurs.



Avis d'Appel d'offres national

Date de lancement : 28 octobre 2022
 Appel d'offres : N° ADO11-1022-FMCT
 Nom du projet : Conception-Réalisation : Aménagement de la promenade du front de mer de la Zone 1 de la Baie des Rois
 Source de financement : FMCT

1. **OBJET**
La société Facade Maritime du Champ Triomphal lance un appel d'offres pour la Conception et la réalisation de la promenade du front de mer de la Zone 1 de la Baie des Rois.
2. **ALLOTISSEMENT**
Le présent appel d'offres est constitué d'un lot unique et indivisible.
3. **PARTICIPATION**
Sont admis à concourir, tous les soumissionnaires non concernés par les mesures d'exclusion et d'incapacité de l'article 93 du décret n° 00027/PP/WE/PPDD du 17 janvier 2018 portant code des marchés publics.
4. **CRITERES DE QUALIFICATION**
En application des dispositions des articles 89 à 92 du code des marchés publics, les soumissionnaires doivent justifier aux fins d'attribution du marché, de leurs capacités juridiques, techniques et financières.

Les soumissionnaires sont tenus de fournir, à la Direction Générale des Marchés Publics, la liste de leurs bénéficiaires effectifs, contre délivrance d'un accusé de réception à joindre dans l'offre, conformément à l'Annexe n°032-22/MER/MSCP du 17 juin 2022 fixant les modalités de collecte des données personnelles auprès des bénéficiaires effectifs des entreprises soumissionnaires des marchés publics et de publication en ligne pour les entreprises titulaires.
5. **RETRAIT DU DOSSIER ET RENSEIGNEMENTS**
Le dossier de candidature peut être retiré à l'adresse ci-dessous, contre paiement au Trésor Public d'un montant non remboursable de 200 000 FCFA. Ce montant est de 100 000 FCFA pour les PME disposant d'un agrément PME, conformément à l'Annexe n° 032-21/MER/MSCP fixant le barème des frais de passage des marchés publics. Ce paiement se fera sur présentation d'un Ordre de Recette délivré par la Direction Générale des Marchés Publics.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des renseignements complémentaires à la même adresse :

FACADE MARITIME DU CHAMP TRIOMPHAL
Boulevard du bord de mer
B.P. 879 LIBREVILLE GABON
Contact: fmct@fmct-gabon.com
Tel. 076 53 11 52
6. **CRITERES D'EVALUATION**
Les offres seront évaluées conformément aux dispositions du Dossier d'Appel d'Offres.
7. **DEPOT DES OFFRES ET GARANTIE DE SOUMISSION**
Les offres doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessus le 12 décembre à 13h (heure de Libreville - Gabon) au plus tard et être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant équivalent à 1% du montant de l'offre HT.

A compter de cette date, ces offres resteront valables 120 jours.

Par dérogation aux dispositions de l'article 99 du Code des Marchés Publics, les entreprises bénéficiant de l'agrément PME et ayant au plus 5 ans d'existence, ne sont pas soumises à l'obligation de garantie de soumission.
8. **OUVERTURE DES PLS**
Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents le 12 décembre 2022 à 14h.

L'Administrateur-Directeur Général de FMCT



Emmanuel NGOUA EDANE

Le Directeur Général des Marchés Publics



Eugène Pénélope MINTZA OYAME